



**MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

CERTIFICAT DE CONFORMITÉ

Le ministère de l'intérieur certifie que les actions de formation à la conduite des véhicules à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière dispensées, à titre onéreux, au sein de :

**AUTO-ECOLE YANIC
56, rue Victor Hugo
38200 VIENNE**

ont été évaluées et jugées conformes aux critères fixés par le référentiel du label :

**« QUALITÉ DES FORMATIONS AU SEIN DES ÉCOLES
DE CONDUITE ET RECONNAISSANCE A CE LABEL »**

reconnu par le Conseil national de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) par la délibération du 9 janvier 2018.

Ce certificat est valable à compter du **20/11/2024** jusqu'au **20/11/2027**

Le préfet de département de l'Isère,
Pour le directeur départemental des territoires,
Le chef du bureau éducation routière,

Le responsable du bureau
de l'éducation routière
Thomas BELO

Site Internet : www.securite-routiere.gouv.fr